

Codage aux urgences

V1 du 01/12/2021

Intérêt du codage diagnostique

- Surveillance épidémiologique nationale SPFrance via les RPU
- Etudes via les RPU
 - sur l'activité des SU
 - Sur certaines pathologies ou motifs de recours
- Financement à la qualité : bonne complétion du DP

Syndromes grippaux – Grippe – CoViD-19

Clinique	Consignes	Code	CIM 10
Syndrome grippal (sans orientation clinique Grippe ou CoViD-19)	Syndrome grippal clinique non testé virologiquement ou testé négatif	J11	Grippe, virus non identifié
Grippe	Grippe confirmée virologiquement	J10	Grippe, à virus grippal saisonnier identifié (Coder J09 si grippe aviaire)
CoViD-19	Suspicion clinique CoViD-19 (Cas possible ou probable selon SPFrance)	U0711 U0715	CoViD-19, forme respiratoire, virus non identifié CoViD-19, autres formes cliniques, virus non identifié
	Cas confirmé (selon SP France)	U0710 U0714	CoViD-19, forme respiratoire, virus identifié CoViD-19, autres formes cliniques, virus identifié
	Asymptomatique	U0712	Porteur de SARS-CoV-2, asymptomatique
	Contact , coexposé, cas possible secondairement infirmé	U0713	Autres examens et mise en observation en lien avec l'épidémie (ne peut être codé en DP, uniquement en DA)

Violences

Types de violences	Code
Physiques	T741
Sexuelles	T742
Psychologiques	T743
Autres mauvais traitements (violences suspectées ou anciennes)	T748

Pathologie secondaire à un fait de guerre

Coder la pathologie en DP
Coder le fait de guerre en DA

Fait de guerre	Y36
Difficultés liées à l'exposition à une catastrophe, une guerre et autres hostilités	Z65.5

Suicides et tentatives de suicide

La lésion autoinfligée ne peut se coder qu'en DA
Coder la nature du geste en DP
(ex : intoxication T36 à T50 ou lésion traumatique)

Lésion auto-infligée	Code diagnostic (Uniquement en DA)
Intox médicamenteuse	X649
Intox autre substance nocive	X990
Pendaison, strangulation	X709
Noyade	X710
Arme à feu	X749
Objet tranchant	X789
Saut dans le vide	X809
Collision avec un véhicule	X829
Autre	X839